



Garde enfant alternée après séparation

Par **Kaizermilou**, le **20/03/2010** à **14:49**

Bonjour,

Il s'agit d'une séparation après vie commune et non d'un divorce. Nous avons eu une fille ensemble, âgée de 4 ans. Jusqu'à aujourd'hui, et depuis notre séparation il y a 3 ans, nous avons convenu d'une garde alternée 50/50. J'avais à ma charge ma fille les jours où je ne travaillais pas (travaillant de postes : 2 matins, 2 après-midi, 2 nuits et 4 jours de repos ; je garde ma fille le 2nd jour de travail jusqu'au 3ème et l'ensemble de mes jours de repos). Depuis plus d'un an, j'ai commencé une nouvelle relation et ma compagne est venue s'installer avec moi.

Je souhaiterais aujourd'hui avoir la possibilité de profiter de mon rôle de père mais également avoir du temps pour mon couple et pour mes loisirs. J'ai proposé à mon ex-compagne de modifier le planning de garde de notre fille à 4 jours/4 jours, indépendamment de mes postes, mais celle-ci refuse que la petite passe du temps avec ma nouvelle compagne. Elle considère que la garde alternée d'un enfant doit se faire en fonction du temps de présence des parents... Elle, étant toujours célibataire et occupant un poste dans l'éducation nationale, n'a aucune difficulté à être disponible pour sa fille et à profiter personnellement lors de mes tours de garde.

Que puis-je faire ? Mes postes m'imposent-ils une garde de ce genre ou y a-t-il une possibilité que je ne perde pas la garde alternée de ma fille si j'entamais une procédure devant le juge aux affaires familiales ? Ma compagne ne travaille pas, n'est-il pas possible de définir les temps de garde en fonction du foyer construit qui donne une image plus stable à ma fille ? Ma fille demande tout le temps son papa et je ne supporterais pas de la perdre !

Quels sont les tendances en la matière ?

Merci d'avance